

DEL2025_04_113

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 30
Votants : 35



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trente avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 24 avril 2025.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Franck BARTH (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Sophie GERARD (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Laurent CHAINEY (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JOLIOT CURIE POUR LA PARTICIPATION A UN VOYAGE SCOLAIRE

Sur proposition de Marie-Claude HUART.

La ville de Montfermeil soutient depuis plusieurs années les projets éducatifs des écoles maternelles et élémentaires.

Les thématiques soutenues pour l'année scolaire 2024/2025 sont citoyenneté et patrimoine ainsi que le développement durable.

DEL2025_04_113

L'école élémentaire Joliot Curie a présenté un projet correspondant aux thèmes retenus mettant également en avant une contribution de la communauté éducative dans son ensemble (enseignants, parents d'élèves, ..).

Ce projet consiste en l'organisation d'une classe de découverte en Angleterre autour de l'univers d'Harry Potter, ce qui permettra aux élèves de renforcer leur attachement aux thématiques littéraires, culturelles et historiques abordées.

La municipalité, lors de la commission d'attribution des aides et de soutien aux projets des écoles, a émis un avis favorable portant à 1500€ la subvention à verser à l'école élémentaire Joliot Curie, afin d'aider à la réalisation de ce projet.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la demande formulée par l'école Joliot Curie élémentaire lors de l'appel à projet des écoles en date du 15 novembre 2024, sollicitant une subvention pour financer une partie du voyage scolaire pour les élèves de la classe de CE2, et validé par la commission d'attribution des aides et de soutien aux projets des écoles en date du 29 novembre 2024,

Considérant que ce voyage scolaire prévu du 28 avril 2025 au 1^{er} mai 2025 constitue une opportunité pédagogique enrichissante pour les élèves en leur permettant de découvrir et comparer les patrimoines des villes anglaises et françaises.

Considérant que la municipalité souhaite encourager les actions éducatives et culturelles en soutenant financièrement ce projet.

Considérant que la subvention sera à verser à la coopérative de l'école élémentaire Joliot Curie,

Il est proposé au Conseil Municipal :

1. D'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1500 € TTC à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Joliot Curie pour la participation au voyage scolaire des élèves de la classe de CE2 prévu du 28 avril au 1^{er} mai 2025,
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à l'attribution de cette subvention.
3. De dire que les crédits seront inscrits au budget de l'exercice de la Ville.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par : 35 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud

DEL2025_04_113

MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOUANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LAVALLEZ

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.



Le Maire,
Xavier LEMOINE

CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 09.05.2025
Au Représentant de l'Etat
Publié le 09.05.2025
Montfermeil, le 09.05.2025
Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)